

# Les voies de développement de la Guyane<sup>1</sup>

Article de Nestor RADJOU

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction.....</b>                                                                  | <b>2</b>  |
| <b>1. Le Futur complexe technico-culturel et l'avenir des sociétés développées .....</b>  | <b>2</b>  |
| 1.1. La Rénovation en cours du Complexe Technico-Culturel et ses champs du possible ..... | 2         |
| 1.2. Idéologie et formes des sociétés développées de demain.....                          | 4         |
| (1) Avenir de la société capitaliste .....                                                | 4         |
| (2) Avenir de la société collectiviste .....                                              | 5         |
| <b>2. Le Cplx-TC et la Gouvernance à adopter, pour développer la Guyane .....</b>         | <b>6</b>  |
| 2.1. Rénover et installer un Cplx-TC automatisé et intelligent .....                      | 7         |
| 2.2. Mutualiser la Gouvernance bicéphale et concevoir la Guyane de demain.....            | 7         |
| <b>3. Les défis du développement de la Guyane, à relever.....</b>                         | <b>10</b> |
| 3.1. Sécuriser et aménager le territoire.....                                             | 10        |
| (1) Rénover le découpage territorial et la gestion foncière .....                         | 10        |
| (2) Maitriser les flux migratoires et éradiquer les activités illicites .....             | 11        |
| (3) Aménager et rendre accessible et attractif le territoire .....                        | 11        |
| 3.2. Assainir, remodeler et moderniser la société guyanaise .....                         | 11        |
| (1) Réconcilier la France et la Guyane .....                                              | 12        |
| (2) Rétablir l'ordre et l'intégration sociale .....                                       | 13        |
| (3) Développer la culture scientifique et technique .....                                 | 13        |
| 3.3. Industrialiser et bâtir une société 4.0 de solidarité.....                           | 14        |
| (1) La logique rentière de l'économie guyanaise.....                                      | 14        |
| (2) Assainir l'économie et maitriser ses flux financiers pour l'industrialiser.....       | 15        |
| (3) Stratégies d'industrialisation de la Guyane .....                                     | 16        |

---

<sup>1</sup> Cet article n'a pas pour ambition d'être un projet détaillé de développement, mais une simple présentation de ses orientations.

## Introduction



La Guyane est une région française et, pourtant, présente toutes les caractéristiques d'un pays sous-développé. C'est une société déséquilibrée et instable, confrontée à de multiples obstacles structurels de développement. Toutefois, en jouissant des libertés démocratiques, de la protection sociale et de ressources financières, que lui garantit son statut institutionnel, elle apparaît riche dans son environnement géographique pauvre. Vouloir la développer en 10, 15, 20 ans revient, dans son cadre de gouvernance actuel, à simplement l'industrialiser et à assainir ses activités pour en faire une société développée, que nous souhaitons moderne, prospère et solidaire.

Après avoir établi, dans un précédent article, « *Les vrais handicaps de développement de la Guyane* » (sites Antilla, Fondas Kréyol ...), il reste maintenant à imaginer comment réaliser cette Guyane développée de demain. L'objet de cet article est alors de présenter une voie de développement endogène de ce territoire. Il propose de clarifier ce qu'il y a lieu de faire pour assainir la société guyanaise, surmonter ses handicaps et transformer son économie de rente en une économie industrialisée moderne, au service du vivre ensemble et du bien-être de tous. Mais, en ne disposant pas d'une accumulation suffisante de capitaux (*patrimoine, argent et compétences*), la Guyane ne peut pas s'en sortir seule. Son développement doit alors être conçu, soit dans son cadre actuel de gouvernance bicéphale, soit, comme certains semblent le souhaiter, en toute indépendance, ce qui reviendrait finalement à se placer sous une autre tutelle (*Chine, Russie, Brésil, multinationale...*). Pour autant, on ne saurait imaginer et réaliser cette Guyane de demain sans, au préalable, une réflexion sur la rénovation en cours du complexe technico-culturel des sociétés développées, ainsi que sur la gouvernance à mettre en œuvre pour sa réalisation. Sinon, on ne saurait se faire une idée de ce que seront les sociétés développées de demain et concevoir une trajectoire d'évolution du développement de la Guyane.

### **1. Le Futur complexe technico-culturel et l'avenir des sociétés développées**

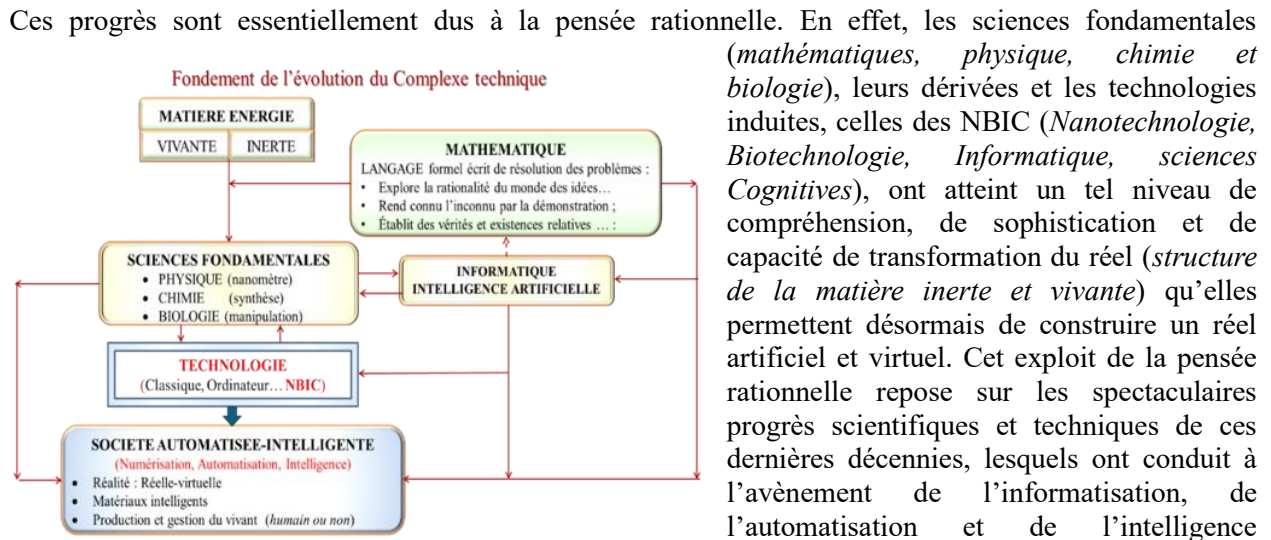
L'économie, dont la finalité est la production et la répartition des richesses nécessaires à la satisfaction des besoins, est le substrat de toute société. Son efficacité est une conjugaison d'un complexe technico-culturel (*ensemble des savoirs, savoir-faire et des outils utilisés*) et d'une gouvernance que conçoit, installe et pilote une vision idéologique culturelle. Certes, bien que toutes les sociétés soient différentes, elles se caractérisent néanmoins par une même architecture de trois composantes (*population, territoire, économie*) et d'un moteur d'évolution. Ce moteur est constitué d'une gouvernance de pilotage et d'un Complexe Technico-Culturel (Cplx-TC), où une fonction de production *Q<sub>org</sub> (Capital, Travail)* assure la transformation des ressources naturelles disponibles en produits consommables. Pour autant, toutes les sociétés ne sont pas au même stade d'avancement, notamment en termes de niveau de vie et de maîtrise des sciences et des techniques.

Les plus avancées ont su s'industrialiser et installer un processus endogène de progrès du Cplx-TC qui accroît la productivité des facteurs de production. Ces progrès ont abouti dans les années 1970 à la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle, encore en cours, ainsi qu'à une prise de conscience de la nécessaire préservation des écosystèmes et de l'exigence de la réduction des inégalités sociales, lesquelles préfigurent l'architecture des sociétés développées de demain. Les recherches en laboratoire et les innovations technologiques permettent maintenant de se faire une idée assez précise du futur Cplx-TC et de ce que seront vraisemblablement les sociétés développées de demain.

#### **1.1. La Rénovation en cours du Complexe Technico-Culturel et ses champs du possible**

Le Cplx-TC est la résultante d'un état d'évolutions des sciences, des techniques, de la formation des citoyens et de l'organisation du capital-travail. Celui des sociétés développées est l'aboutissement des deux premières révolutions industrielles (RI) qui ont transformé la société traditionnelle en société industrielle, en remplaçant le binôme énergie primaire-travail par le trinôme énergie secondaire-machine-travail salarié ; l'énergie secondaire et la machine ayant permis de décupler la productivité des facteurs de production. Le problème de ces deux RI est que la production de l'énergie est issue de ressources fossiles, des produits carbonés à l'origine de pollutions, d'émissions de gaz à effet de serre et de réchauffement climatique. Mais

avec la 3<sup>ème</sup> RI, la rénovation du Cplx-TC actuel est en cours et le futur Cplx-TC n'aura plus rien à voir avec celui d'aujourd'hui. Les recherches de sources illimitées d'énergie décarbonée et l'innovation de « machines propres », non polluantes, sont d'actualité. Aujourd'hui, après l'introduction de la mécanique des métaux, de l'électrification et du moteur (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> RI), la socialisation de la numérisation, de l'intelligence artificielle (IA) et de la préservation des écosystèmes (3<sup>ème</sup> RI) est engagée et inaugure de nouvelles formes de sociétés développées, par la transformation du trinôme énergie secondaire-moteur-travail salarié en quadruplet énergie décarbonée-numérisation-automatisation-intelligence artificielle.



artificielle, où la mathématisation du réel (*numérisation*) joue un rôle crucial. Ces nouvelles orientations technologiques constituent l'infrastructure du futur Cplx-TC qui s'initie et des nouvelles formes potentielles de société qui lui sont associées. Le schéma ci-contre matérialise le rôle essentiel que jouent les sciences dans la dynamique d'évolution de nos sociétés. Concrètement, les objets de notre réalité sont perçus par des capteurs qui les numérisent en objets mathématiques afin de les stocker, de les traiter et de restituer les résultats sur des écrans ou dans le réel au moyen d'actionneurs.

Cependant, la 3<sup>ème</sup> RI ne se réduit pas aujourd'hui à la seule révolution numérique, elle intègre également l'intelligence artificielle (IA) et l'écologie scientifique (*préservation de notre environnement naturel*), pour dessiner l'ossature des sociétés développées de demain, à partir de la panoplie des nouvelles technologies de base que sont :

- Énergie décarbonée (*énergie primaire non fossile, ...*)
- Numérisation des sociétés que concrétisent la duplication et la circulation des objets numérisés du réel ;
- Automatisation (*circuit intégré, robot...*) où l'ordinateur (*bientôt quantique*) permet de stocker l'information pour la traiter et la restituer ;
- Intelligence artificielle (*microprocesseur intelligent capable d'apprendre, de penser, d'agir et de simuler le comportement humain*) ;

et de leurs dérivées :

- Internet (*langage d'interconnexion des ordinateurs, smartphone...*) et le Web (*lien qui permet de passer d'une information à une autre dans le réseau d'interconnexion*) ;
- IdO ou Internet des objets et des entreprises intelligentes ;
- Robotique (*dote les machines de capacités de perception et d'actions autonomes*) ;
- Objets intelligents capables de communiquer, de s'adapter et de réagir aux stimuli externes ;
- Nanotechnologies (*manipulation de l'atome, miniaturisation de machines ...*) ;
- Biotechnologie (*manipulation et production technologiques de la matière vivante*) ;
- Imprimante 3D (*production de masse personnalisée ...*) ;
- Blockchain (*Cryptomonnaie, plateforme multimodale décentralisée ...*).

C'est tout cet ensemble de techniques qui va structurer le Cplx-TC et les sociétés développées de demain. L'infrastructure de leur économie 4.0 sera vraisemblablement numérisée et composée, avec ou sans salariés, de réseaux d'entreprises intelligentes, interconnectées et capables de satisfaire toute demande individualisée (*comme sait déjà le faire l'Imprimante 3D*). Vraisemblablement, elle sera constituée :

- d'un système cyber-physique (*ensemble de machines et robots intelligents, connectés les uns aux autres, et qui échangent, diagnostiquent, contrôlent, s'adaptent, se réparent...*)
- d'un Internet des objets (IdO), pour permettre la globalisation des entreprises et leur insertion dans le réseau mondial d'Internet.

et avec comme mode de gestion : le Cloud industriel (*gestion et marketing à distance*) et le Big-Data (*analyse, suivi, traçabilité, diagnostic ...*).

De sorte que, pour le meilleur ou pour le pire, l'économie de demain pourra être conçue sans salariés (*la fonction de production réduite à  $Q_{org}$  (Capital)*), sans marché, sans monnaie et finalement être entièrement contrôlée et pilotée par elle-même ou à distance par un petit réseau de décideurs. Elle pourra même, à terme, être autosuffisante et totalement indépendante de l'importation des matières premières, qu'elle pourra produire elle-même (*on sait manipuler les atomes, les déplacer, les assembler...*). Bref, nous devons rester conscients et attentifs à l'évolution des formes de sociétés que les gouvernances initient. Vont-elles asservir ou libérer les masses populaires de leurs contraintes quotidiennes ? Aussi, imaginer ce que pourront être ces sociétés développées de demain renvoie à s'interroger sur l'idéologie des gouvernances actuelles.

## 1.2. Iidéologie et formes des sociétés développées de demain

Les gouvernances des sociétés contemporaines, développées ou non, fonctionnent à partir de rapports de force où le capital s'évertue à s'appropriier et à accumuler les richesses, dont les progrès techniques et la productivité des facteurs de production (*brevet d'invention, secret de fabrication, confidentialité*). Mais, les mécanismes diffèrent selon la nature des idéologies et des institutions.

La gouvernance est en effet le produit d'une idéologie, laquelle se définit par une hiérarchie de valeurs culturelles (*liberté, pouvoir, intérêt, solidarité, obéissance, compétition* ) qui créent des stéréotypes de pensée et de comportement. Très nombreuses, ces valeurs humaines se rangent en deux catégories culturelles distinctes et opposées, selon qu'elles se rattachent à l'intérêt individuel (*pouvoir, jouissance, plaisir, mépris ...*) ou à l'intérêt collectif (*solidarité, respect, participation, amitié...*). Ces deux visions culturelles coexistent dans nos sociétés contemporaines, opèrent sur la stratification sociale et modèlent un type de société suivant que l'une ou l'autre s'impose dans la structure sociale, et tout particulièrement dans la sphère économique. Par conséquent, on ne saurait imaginer ce que seront demain les sociétés développées, en dehors du cadre idéologique de leur gouvernance, capitaliste ou socialiste.

### (1) Avenir de la société capitaliste

Le capitalisme libéral se caractérise par la culture individuelle de l'intérêt personnel et par l'institutionnalisation de la « loi du plus fort », à travers la propriété privée des moyens de production. Sa finalité est, non pas la satisfaction des besoins, mais le profit, l'appropriation et l'accumulation des richesses. Toutefois, en évoluant dans un cadre démocratique, il se présente comme le moteur de la prospérité, le système le plus efficace pour assurer le bien-être individuel de tous, et se justifie par l'économie libérale, laquelle attribue au seul marché (*confrontation d'offres et de demandes en situation de concurrence*) le rôle de réguler les activités économiques. Cette conception libérale et individualiste de l'économie, qui condamne tout interventionnisme des États, réduit l'économie essentiellement aux préoccupations d'initiative privée, d'intérêt personnel, de libre-échange, de croissance ... Pour elle, la répartition est intégrée au fonctionnement du marché et les imperfections observées sont dues à des interférences extérieures (*distorsion de concurrence, interventions des États, excès de réglementation, redistribution sociale, ...*).

En réalité, les mécanismes de la loi du plus fort se traduisent par l'appropriation et l'accumulation de richesses, à travers la subordination de la demande à l'offre, du travail au capital et, finalement, par une production d'inégalités et d'égoïsmes. Pour autant, le capitalisme, dont la propriété privée et les lois du marché constituent son ADN, revendique à tort d'être la source des libertés et de la prospérité. Il s'approprie les libertés démocratiques et les gains de productivité générés par les progrès techniques et la formation

professionnelle, lesquels sont les véritables déterminants des progrès sociaux. En effet, c'est sous la pression des revendications populaires que la gouvernance démocratique, qui dépend des citoyens, contraint le capitalisme à faire des concessions, telles que la protection sociale, l'indexation des salaires sur les prix, les congés payés ... Des avancées qui créent par la suite l'illusion d'un système de liberté et de bien-être, que le courant dominant néolibéral entretient à travers l'enseignement académique, les médias, les partis politiques de droite... Il faut le savoir :

- l'augmentation des salaires est une charge qui se répercute dans l'augmentation des prix, et, par suite, n'entraîne pas nécessairement d'accroissement du pouvoir d'achat des salariés. Par contre, l'investissement des entreprises, qui impacte aussi les prix, est amortissable (*déduction fiscale*) ;
- la monnaie est la contrepartie d'une dette dont le coût (*les agios*) sert à la rémunération de l'épargne et des actionnaires des banques, et, par suite, s'apparente à une appropriation progressive de la masse monétaire (*c'est sa circulation, et non pas elle-même, qui crée les activités*) ;
- la formation professionnelle et l'innovation technologique créent des gains de productivité qui permettent de produire autant avec moins de travail. Or, plutôt que de réduire le temps de travail, sans réduire les salaires, le capitalisme libéral opte pour la réduction de l'emploi et donc pour l'augmentation du chômage structurel. En d'autres termes, cela revient à l'appropriation des progrès, l'accroissement du capital et, finalement, au remplacement des salariés par la machine (*le capital*). C'est un processus dont les conséquences sont, en l'état, irréversibles ;
- En préconisant les politiques de l'offre, de croissance et de non-intervention de l'État, la politique libérale se traduit par le désengagement des États (*pour, selon elle, libéraliser le marché par la privatisation et la réduction des services publics*), la diminution des coûts de production (*pour stimuler l'initiative privée en baissant les impôts et les charges des entreprises...*), l'aide à l'investissement privé (*pour faciliter la croissance*).

Bref, depuis la mise en œuvre de la politique libérale, dans les années 1980, par la Nation et l'Union européenne, l'écart de niveau de vie entre les « nantis » et les classes populaires ne cesse de s'accroître, le chômage structurel de s'amplifier et la réduction des inégalités d'être illusoire. Pour se faire une idée de cette réalité : en possédant 2 millions d'euros, placés à un taux net de 3 %, vous disposeriez d'un revenu mensuel de 5 000 € et pourriez vivre sans travailler et en plus accroître votre capital. En revanche, si vous êtes un salarié avec un salaire annuel constant de 25 000 €, il faudra 40 ans pour que le cumul atteigne 1 million €.

Aussi, quand on sait que le capitalisme libéral, regarde l'emploi salarié comme une charge et le capital comme un investissement, on peut être inquiet pour l'avenir de l'humanité. Car, le doter d'un Cplx-TC automatisé et intelligent, c'est ramener la fonction de production  $Q_{org}(\text{Capital}, \text{Travail})$  à un seul facteur de production  $Q_{org}(\text{Capital})$ , par la substitution du capital au travail salarié, et on ne peut que s'interroger : Sans salariés et sans marché, le capitalisme peut-il être encore viable ? Se transformera-t-il en dictature ? Peut-il se rénover en créant, par exemple, un « revenu universel » ?

## (2) Avenir de la société collectiviste

Au 19<sup>ème</sup> siècle, en réaction aux abus du capitalisme industriel, la culture collective condamne les fondations de ce capitalisme et considère que la propriété privée des moyens de production et l'intérêt personnel (profit) sont, par le biais du marché, à l'origine du chômage et de la misère ouvrière. Pour y remédier, elle conçoit une alternative aux sociétés capitalistes, les sociétés collectives qui ramènent, à travers la propriété collective des moyens de production, la finalité de l'économie à la réalisation de l'intérêt collectif et du bien-être des populations. Pour elle, la production doit être subordonnée à la demande et il appartient aux citoyens et à l'État de veiller à la réduction des inégalités et à la satisfaction individuelle et collective des besoins de tous.

L'économie change alors radicalement de caractère technique, institutionnel et social, et, du fait de sa finalité, elle est confrontée à la redoutable résolution de l'adéquation production-répartition, dont la complexité croît exponentiellement avec l'effectif de la population. Evidemment, la production continue de dépendre du machinisme et de la formation professionnelle, mais dans la fonction de production la relation capital-travail (*salarié*) n'est plus, en principe, un rapport de force. Le capital étant une propriété collective, il n'a plus pour objectif l'intérêt personnel, mais d'être au service de l'intérêt général.

Cependant, dans nos sociétés de grandes dimensions démographiques, le problème de la répartition et celui de l'adaptation de la production aux besoins de chacun ne sont pas à la portée du Cplx-TC actuel. Or, dans la société collective, où la planification se substitue au marché, le Cplx-TC n'est toujours pas en mesure de recenser et de hiérarchiser les nombreuses ressources et les millions de besoins individuels, ni d'individualiser la production. C'est cette difficulté de planification, insurmontable pour l'instant, qui a sans doute conduit les sociétés collectivistes existantes (*socialistes, communistes...*) à avoir recours au marché libéral et à se dévoyer en adoptant des gouvernances autoritaires qui les ont transformées en sociétés capitalistes de pouvoir.

Mais, il est probable que la résolution de ce problème de planification et de production individualisée verra bientôt le jour avec, en particulier, l'ordinateur quantique et le Cplx-TC automatisé et intelligent. L'économie socialisée, dès lors, pourra même être conçue sans monnaie et sans marché. Ce n'est pas une utopie, car la brillante civilisation des Incas du Pérou précolombien atteste de sa réalité historique.

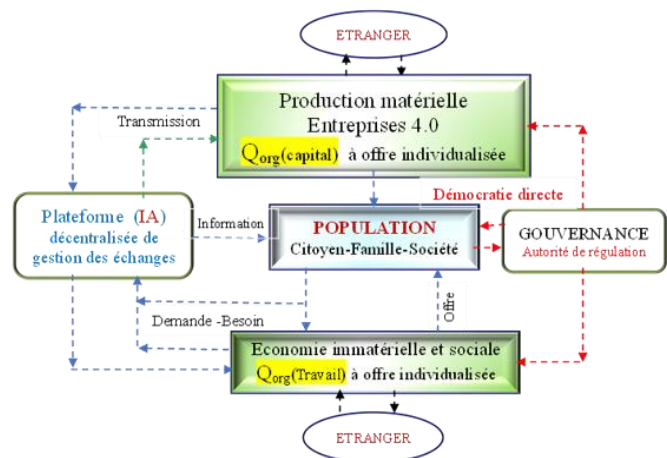
Aujourd'hui, ces deux formes de sociétés capitalistes (financières *ou de pouvoir*) sont contestées, notamment en leur sein. La mondialisation a accentué leurs antagonismes, révélé l'ampleur des inégalités sociales qu'elles produisent et les dangers de destruction de l'humanité que font planer leur mode de fonctionnement. Face à de tels périls, les populations prennent conscience de la nécessité de changer rapidement de modèle de société. Elles reconnaissent aussi que les indicateurs macroéconomiques de la prospérité, que pilotent le PIB et la croissance, ne reflètent pas l'état réel de leur bien-être (*sécurité, alimentation, santé, éducation...*). Il faut donc espérer que les sociétés actuelles sauront vite se remodeler et mettre enfin les institutions, l'économie et la technologie au seul service du bien-être des populations et de la préservation de l'environnement.

À moins que les sociétés contemporaines s'autodétruisent, il est probable que dans les prochaines décennies, les économies développées seront constituées de deux secteurs productifs, l'un matériel et l'autre immatériel, chacun regroupant des entreprises 4.0 automatisées, intelligentes et interconnectées :

- Le secteur de la production matérielle (*primaire, secondaire et services associés*) sera caractérisé, à terme, par une fonction de production matérielle  $Q_{org}(\text{Capital})$  sans salarié, individualisée et chargée de satisfaire les besoins individuels recensés par une plateforme décentralisée et intelligente.
- Le secteur de production immatérielle (*Secteur tertiaire y compris administrations, associations, services tels que l'éducation, la santé, la recherche, ...*), aura une fonction de production de services, d'intelligence et de loisirs qui intégrera la gestion des emplois (*salariés ou non*),  $Q_{org}(\text{Capital, Travail})$
- L'ensemble du système, avec ou sans monnaie et marché, sera régulé en temps réel, soit par une démocratie directe des citoyens, à partir d'une organisation administrative automatisée, intelligente et dématérialisée, soit par un groupe de dirigeants (*capitalistes ou idéologues*), dont l'option semble aujourd'hui déjà se dessiner.

La réalisation de cette forme de société (*schéma ci-dessous*) semble déjà en cours avec, certes, la lente transformation des pays développés actuels, qui toutefois se heurte encore à une forte inertie des habitudes et à la remise en cause de certains intérêts privés. Toutefois, ce n'est que dans la seconde moitié du 21<sup>ème</sup> siècle que probablement ces économies 4.0 verront véritablement le jour.

C'est dans cette optique de rénovation sociétale que la Guyane doit concevoir son développement et s'industrialiser en installant un Cplx-TC automatisé et intelligent. Mais, faute d'accumulation suffisante de compétences et de capitaux, la Guyane ne saura pas se développer par elle-même et, par suite, elle doit l'envisager dans son contexte institutionnel actuel. Car, d'un côté, la démocratie et ses institutions lui permettent de concilier liberté individuelle et intérêt général. De l'autre, la solidarité nationale lui fournit



les financements nécessaires et l'accès à la maîtrise des sciences et des techniques. Bien évidemment, c'est à l'État et aux CT-G qu'il revient de concevoir le Cplx-TC à installer, la gouvernance appropriée à adopter et les grands travaux à réaliser. A cette fin, et à l'instar de la reconstruction d'après-guerre, la nationalisation de certains secteurs d'activité s'impose (*EDF, SGDE, transports en commun,...*).

## **2. Le Cplx-TC et la Gouvernance à adopter, pour développer la Guyane**

Tout d'abord, il ne faut pas confondre le développement d'une société avec les notions de croissance économique ou de développement des activités, auxquelles on le réduit trop souvent. Les richesses produites peuvent en effet être appropriées par certains ; l'accroissement de la population supérieur à celui de la production conduit à une diminution de niveau de vie ... Le développement est un processus d'amélioration continue des conditions de vie et du bien-être de la population, qui ne se limite pas à la seule sphère économique. Les qualités de la population (*éducation, santé, ...*), du territoire (*ressources naturelles, accessibilité...*) jouent elles aussi un rôle déterminant. Aussi, il n'existe pas de modèle universel et de stratégie standard de développement. Chaque situation est particulière et le processus de développement doit s'adapter aux singularités de chaque société.

Toutefois, le processus de développement d'une société est une dynamique soit d'adaptation pour un pays développé, soit de transformation pour un pays en retard de développement. Pour autant, il se caractérise par une architecture invariante, composée d'une ossature et d'un moteur d'évolution d'adaptation ou de transformation. L'ossature est le triplet population, territoire, économie et constitue un espace où chaque point définit un état de ce que peut être la société. Sur cet espace opère localement le moteur qui détermine, en chaque état, une trajectoire d'évolution. Il est, en réalité, composé d'un Cplx-TC pour produire et d'une gouvernance pour piloter la trajectoire d'évolution. Au Cplx-TC est associée une fonction  $Q_{org}(\text{Capital, Travail})$ , dont la productivité est la résultante des progrès techniques et de la formation des citoyens. Quant à la gouvernance, elle est le produit d'une vision idéologique culturelle. Par suite, développer la Guyane revient à adopter une gouvernance capable de concevoir et d'installer, à terme, le Cplx-TC des sociétés développées de demain.

### **2.1. Rénover et installer un Cplx-TC automatisé et intelligent**

Le complexe technico-culturel guyanais actuel (*savoirs, savoir-faire et outils*) est un amalgame de modernité, d'archaïsmes et de traditions ancestrales. En particulier, hormis le spatial, l'économie guyanaise n'est pas industrialisée et la productivité des facteurs de production, capital-travail, reste faible. Il n'y a quasiment pas d'usine, ni de chaîne robotisée de production manufacturière, ni d'organisation rationnelle complètement automatisée. Pire, le modèle d'industrialisation qui semble s'initier est une simple transposition du modèle polluant et obsolète des sociétés développées, dont pourtant la remise en cause exige d'innover dans une production d'énergie décarbonée et dans la mise en place d'un Cplx-TC automatisé, intelligent et écologique.

L'installation d'un tel Cplx-TC industrialisé et moderne n'est pas en soi une difficulté majeure, car la science est universelle et, par conséquent, accessible à tous et partout. Certes, en s'appropriant les progrès technologiques (*brevet industriel...*) et la production de monnaie, le capitalisme freine et contrôle les transferts technologiques et le financement du développement du Tiers-monde. Cependant, s'agissant de la Guyane, son cadre institutionnel lui offre l'accès aux ressources financières et techniques nécessaires à son développement, lequel se ramène alors à la mise en œuvre d'une gouvernance qui sache l'industrialiser et la développer. Toutefois, ce statut de dépendance, qui en soi n'est pas un véritable handicap, présente, depuis les années 1980, l'inconvénient d'être encadré par la vision néolibérale et écologique des décideurs locaux, nationaux et européens, qui d'ailleurs sont remplaçables.

En adhérant à l'économie capitaliste de marché néolibérale, l'État s'interdit de facto d'être un acteur direct du développement de la Guyane et, dès lors, laisse cette responsabilité à l'initiative privée, à la libre concurrence, au marché de libre-échange et, le cas échéant, aux collectivités territoriales. Pour autant, et même à défaut de pouvoir exploiter ses ressources naturelles telles que le pétrole (*source de pollution*), le cadre démocratique du statut, la 3<sup>ème</sup> RI et la défaillance du secteur privé laissent aux Collectivités Territoriales Guyanaises (CT-G, à ne pas confondre avec la CTG) la charge exclusive du développement de leur territoire. Elles disposent de divers outils d'intervention et ont ainsi l'opportunité d'innover et de

façonner une économie industrielle moderne, au service d'un vivre ensemble qui concilie l'intérêt général et individuel.

Dans cette optique, et contrairement aux pays industrialisés qui se sont bâtis à partir de technologies polluantes, les CT-G doivent choisir de doter la Guyane d'une économie industrielle circulaire décarbonée. Dès maintenant, il leur faut **concevoir et installer un Cplx-TC automatisé et intelligent à énergie décarbonée**. Aussi, plutôt que de s'évertuer à réclamer plus d'indépendance, les leaders guyanais devraient proposer à l'État un véritable projet de développement et concevoir un argumentaire « gagnant-gagnant » pour le convaincre de mettre en œuvre, ensemble, la nécessaire politique keynésienne de grands travaux d'aménagement du territoire, d'assainissement de la société guyanaise et d'industrialisation de la Guyane. Naturellement, la réalisation d'un tel projet requiert une expertise de très haut niveau et une collégialité de gouvernance et d'ingénierie.

## 2.2. Mutualiser la Gouvernance bicéphale et concevoir la Guyane de demain

Malgré son cadre démocratique des plus avancés, la Guyane est pourtant assimilable à un pays sous-développé et son développement est paralysé par la structuration de sa société, la nature de son économie et une vision politique inadaptée. Elle est marquée par de nombreux déséquilibres et handicaps, tels qu'une population qui croît en moyenne relativement plus vite que son Produit Intérieur Brut (PIB), des taux de chômage, de pauvreté et d'illettrisme très élevés, une balance commerciale structurellement déficitaire ... Pour se développer, la société guyanaise ne doit pas transposer les modèles nationaux ; elle doit innover avec ses propres grilles d'analyse, qu'autorise d'ailleurs son cadre démocratique. A cette fin, les autorités doivent changer de mentalité, de paradigme politique et de stratégie de développement. Avec une si faible population, elles doivent commencer par créer les synergies de développement nécessaires, telles que : centraliser la décision en décentralisant l'action ; regrouper de nombreuses entités pour optimiser les ressources ; mutualiser les moyens et travailler ensemble à la réalisation d'un même projet.

D'abord, la dépendance du secteur privé à celui du public est une opportunité de pilotage public de l'économie. Contrairement à la France hexagonale où la source des revenus est principalement issue du secteur privé (*entreprises, banques...*), les revenus en Guyane proviennent pour l'essentiel de transferts de revenus nationaux publics et privés (*dépenses, dotations, retraites, budgets des EP tels que CSG, UG, ONF...*), mais faute de dispositifs adéquats et de production locale, l'argent arrive et repart aussitôt (*importation, transferts de revenus...*). Aussi, faute d'accumulation suffisante de capitaux, de rentabilité et d'infrastructures, l'initiative privée est structurellement défailante et, dès lors, les CT-G sont autorisées à se substituer à la défaillance de l'initiative privée afin de satisfaire l'intérêt général et les besoins de leur population. Or, pour être en mesure de jouer ce rôle de pilotage du développement territorial, la gouvernance a besoin, plus qu'un changement de statut, d'une réorganisation administrative appropriée du secteur public (*simplification, mutualisation...*), de grands travaux d'infrastructure, d'entreprises publiques de pilotage (*SEM, EPI, ...*), de nationalisation de certains secteurs (*EDF, SGED...*) et d'un assainissement de la société guyanaise.

En premier lieu, il appartient à l'État de remplir ses obligations régaliennes (*sécurité, éducation, santé, lutte contre les activités illicites ...*), de procéder aux adaptations normatives et d'assurer les financements nécessaires pour qu'ensuite les CT-G pilotent le développement territorial. Certes, le développement ne s'improvise pas, il se calcule et doit être conçu par des experts, à partir d'une analyse économique et sociale approfondie, pour détecter les obstacles, fixer les objectifs et arrêter les stratégies. Malheureusement, en subordonnant l'économie à des considérations idéologiques, juridiques et administratives, les CT-G inversent la relation de causalité. Il en résulte que l'organisation de leurs services et la gestion de leurs ressources ne sont pas adaptées au traitement des problèmes territoriaux. Pire, cette approche génère de nombreux dysfonctionnements et obère les finances locales (*redondance, gaspillage, inertie, sureffectif, ...*).

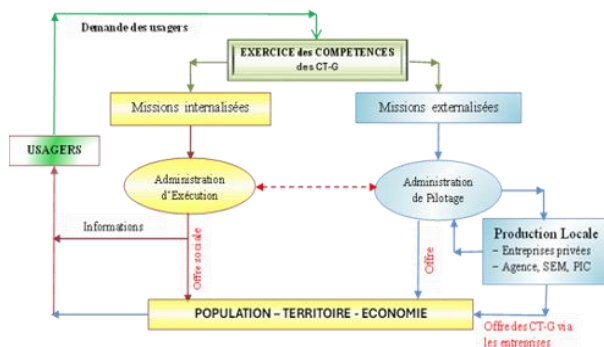
Le développement de la Guyane exige que l'organisation et le fonctionnement des CT-G se remodelent et adaptent leurs politiques au développement de leur territoire et à la satisfaction des besoins de leur population. A cette fin, les acteurs locaux doivent faire preuve de compétence, de responsabilité et d'efficacité, pour se doter d'un très haut niveau d'expertise, s'organiser collectivement et mutualiser leurs ressources pour piloter ensemble la transformation de la société guyanaise.

L'architecture administrative, technique, juridique et financière de cette organisation collective

automatisée, modulable et sans redondance (*organisation, fonctionnement, compétences, ressources...*) doit bien sûr être bâtie en conformité avec la libre administration des CT. e

Toutefois, sa concrétisation peut se heurter à certaines réalités (*statut des agents territoriaux en sureffectif, mentalité, organisation inadaptée...*). Malgré tout, la réorganisation des CT-G est un impératif : elle doit être entièrement repensée en termes de numérisation, d'automatisation, d'IA et, autant que possible, d'externalisation des services administratifs et des missions territoriales que l'on peut confier à des tiers. L'efficacité de ce modèle de mutualisation réside dans l'ossature de sa **Plateforme Multimodale Automatisée de Gestion Collective** (*administratif, financier, juridique, urbanisme, ingénierie...*), ainsi que dans l'externalisation locale des missions et la réduction des effectifs territoriaux. En effet :

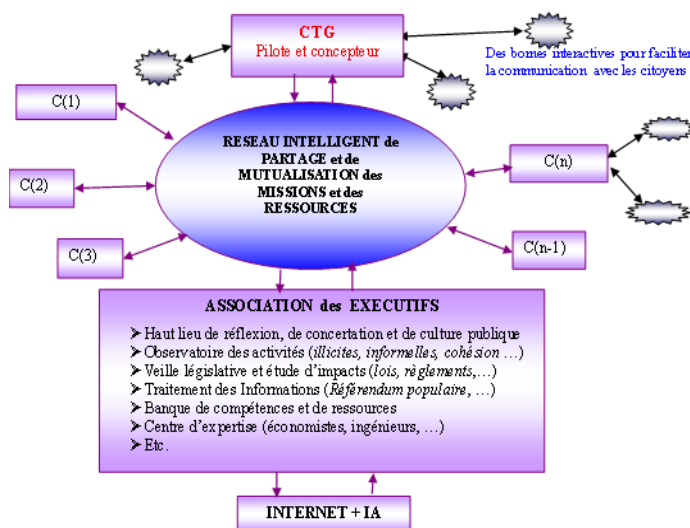
- D'un côté, l'externalisation locale des activités territoriales impacte fortement la structure de la production locale (*schéma ci-contre*). Car, pour réaliser les travaux qui leur sont confiés, les entreprises font souvent appel, en amont comme en aval, à d'autres entreprises (*filières verticales et horizontales*) et, par suite, elles créent une dynamique économique réursive (*effets multiplicateurs et d'entraînement*). En outre, elles sont parfois contraintes de faire des avances de trésorerie en ayant recours au crédit bancaire (*création de monnaie*) pour investir et recruter des salariés. Ainsi, elles contribuent à booster l'emploi, l'investissement et la création de monnaie, lesquels finalement génèrent de nouveaux flux de revenus et d'activités locales, créatrices de recettes fiscales, d'emplois et d'investissements.



- De l'autre, la réduction drastique des agents territoriaux diminue les charges de fonctionnement (*salaires, fournitures, équipements, autres charges associées...*), accroît l'autofinancement, augmente la capacité d'investir et, finalement, affaiblit le poids du secteur tertiaire au profit des secteurs primaire et secondaire. Par exemple, dans le tableau ci-contre, une diminution de moitié des charges de fonctionnement de 2024 (*colonne en rouge*) aurait permis de réaliser plus de 600 millions d'euros d'économie et, par suite, d'investir au moins 1 milliard d'euros, en incluant les dotations d'investissement, les divers cofinancements, l'emprunt... De quoi vite aménager le territoire et le rendre, en trois ou quatre ans, accessible et attractif.

| Les CT-G, en millions € |       |       |
|-------------------------|-------|-------|
| Ress. fonct.            | 1 187 | 1 187 |
| Dép. fonct.             | 1 038 | 519   |
| dont salaires...        | 438   | 219   |
| Ress. invest.           | .477  | 1 500 |

La construction de cet édifice de mutualisation des collectivités guyanaises, qui ne pose pas de véritables problèmes techniques, juridiques et administratifs insurmontables (*convention de partenariat, bureau collectif et virtuel, téléconférence, administration partagée...*), dégagerait d'importantes nouvelles ressources. Toutefois, la principale difficulté de sa faisabilité renvoie à la capacité des élus à se remettre en cause, à changer de mentalité, à acquérir une culture scientifique et à faire preuve d'exemplarité... Quant à la réduction des effectifs des agents territoriaux, elle renvoie au degré de mutualisation et d'externalisation des services et missions qui peuvent être confiés à des tiers. De plus, cette réduction des agents territoriaux doit se faire méthodiquement par étapes, dans le respect de la dignité de chacun, et à travers divers dispositifs à explorer (*départ à la retraite, mise à disposition, plan de reconversion...*). Le schéma ci-contre donne une idée de ce



Le schéma ci-contre donne une idée de ce

que peut être cette mutualisation des ressources, des missions et des activités collectives des CT-G, où une installation actuelle d'un réseau automatisé d'échanges individualisés en ligne donnerait aux citoyens un accès direct aux services publics et permettrait de faire vivre la démocratie direct

Ce changement radical de paradigme politique est indispensable pour doter la Guyane d'une gouvernance de développement, installer un Cplx-TC moderne et, finalement, bâtir une société guyanaise Moderne (*à la pointe des progrès démocratiques, scientifiques et techniques*), Prospère (*disposant d'une économie 4.0, capable de satisfaire toutes les demandes individualisées*) et Solidaire (*assurant la cohésion du vivre ensemble et le bien-être de tous : intégration, sécurité, santé, formation ...*). Naturellement, pour concevoir cette Guyane, il faut au préalable être bien conscient que les sociétés développées de demain seront hyperconnectées, automatisées, imprégnées d'intelligence artificielle, où, en particulier :

- Toutes les activités utiliseront de l'énergie décarbonée, renouvelable, individualisée ; de plus, les déchets seront instantanément recyclés. Elles seront en outre respectueuses de la préservation des écosystèmes et de la cohésion du vivre ensemble ;
- Des robots effectueront, selon leur propre initiative, les tâches quotidiennes ; les services publics et privés seront dématérialisés, entièrement numériques et automatisés, ils permettront aux citoyens d'effectuer, à tout instant, des échanges en ligne (*démarches administratives et commerciales, dossiers numérisés partagés, ...*) ;
- une économie 4.0 globalisée, numérisée et automatisée avec, d'une part, une organisation de la production matérielle, sans salarié, capable de satisfaire toute demande individualisée. De l'autre, une organisation de l'économie immatérielle, gérée par l'IA, produira des activités intellectuelles, créatrices et de loisirs adaptées aux besoins de chacun.

Autrement dit, des sociétés de solidarité, de loisirs et d'enrichissement intellectuel, où les contraintes d'existence seraient instantanément résolues par des systèmes automatisés et intelligents.

### **3. Les défis du développement de la Guyane, à relever.**

Bien que possédant des institutions démocratiques, des ressources naturelles et d'importants transferts nationaux de revenus, la Guyane reste pourtant assimilable à une région sous-développée, paralysée par de nombreux blocages de développement. Vouloir la transformer en 10, 15, 20 ans, en une société industrielle développée, est un défi que la gouvernance actuelle ne saurait relever sans se remettre en cause et concevoir autrement le développement de ce territoire. Pour que ce développement ne soit plus une chimère, l'État et les CT-G doivent non seulement adhérer à un même projet de société, mais aussi le réaliser ensemble. Il faut espérer que les autorités publiques sauront s'entendre et remodeler la société guyanaise en une société développée de demain. Certes, une transformation qui nécessite la résolution d'un grand nombre de problèmes et la mise en œuvre d'une stratégie commune d'industrialisation, indissociable de l'aménagement du territoire et de l'assainissement de la société guyanaise.

#### **3.1. Sécuriser et aménager le territoire**

La Guyane est un vaste territoire aux frontières perméables et qui subit, depuis trop longtemps, le pillage de ses ressources naturelles, la violation de l'intégrité de son territoire et une immigration excessive. Peu aménagée et urbanisée, ses difficultés de mobilité des facteurs de production constituent un frein à l'exploitation de ses ressources naturelles. La gestion foncière, la maîtrise des flux migratoires et la lutte contre les activités illicites sont donc au cœur de la problématique d'accessibilité et d'attractivité de ce territoire.

##### **(1) Rénover le découpage territorial et la gestion foncière**

La gestion foncière et le découpage territorial sont parmi les principales causes du désordre territorial. Malgré son abondance relative, la terre reste souvent indisponible et à l'origine de créations de cités de fait. L'offre est bien inférieure aux besoins, les prix sont très élevés et les CT-G n'en retirent que peu de recettes fiscales et, à tort, l'opinion populaire attribue la responsabilité à l'État seul. Or, contrairement à certaines idées reçues, le domaine foncier de l'État, bien que propriétaire de plus de 90 % du territoire, n'est pourtant pas à l'origine de ce paradoxe d'abondance-rareté. C'est la conséquence des politiques publiques foncières mises en œuvre, tant par l'État que par les CT-G, lesquelles ont abouti à un territoire peu cadastré, au gel

des terres et à une forte spéculation foncière. Les autorités ont en effet distribué d'importantes parcelles de terre, laissé se disperser la population et s'installer l'habitat spontané. Selon l'atlas 2016 de l'Observatoire foncier de la Guyane, sur plus de 65 000 parcelles, 30 % comptent plusieurs propriétaires pour une même parcelle et 76 % sont des propriétés privées (2 169 km<sup>2</sup>, *près de deux fois la superficie de la Martinique*). Il n'est pas acceptable que la distribution gracieuse des terres ait abouti, faute de contrôle suffisant, au gel des terres, à des enrichissements ...

Par ailleurs, l'éparpillement d'une si faible population dans 22 communes surdimensionnées, éloignées et isolées les unes des autres, rend difficile, coûteux et problématique l'aménagement du territoire. De plus, lorsque l'on sait que la superficie d'une commune de la France hexagonale est inférieure à 500 km<sup>2</sup> (*sauf Arles, 759 km<sup>2</sup>*) et que plus de la moitié de ses communes (19 800 sur 36 000 en 2013) ont moins de 500 habitants, le découpage territorial guyanais interpelle. Aussi, plus qu'une évolution statutaire, la Guyane a besoin d'une **réforme de son organisation territoriale**, notamment pour réduire les coûts d'aménagement et d'urbanisation. Une telle réforme devrait consister au moins à :

- Réduire à moins de 1000 km<sup>2</sup> la superficie des communes guyanaises ;
- Transformer les écarts de plus de 500 habitants en communes ;
- Remplacer, le cas échéant, les trois intercommunalités existantes par des départements spécifiques.

Il serait sinon aberrant de laisser la dispersion de la population se poursuivre sur des territoires communaux aussi vastes, et de ne pas pouvoir assumer leur aménagement et urbanisation. Il est urgent de mettre fin à ce désordre foncier qui nourrit la spéculation, les créations de cités de fait et renchérit les coûts de la construction, de l'urbanisation et de l'aménagement. Une solution serait, par exemple, la création d'une **Commission Judiciaire Foncière**, composée de spécialistes (*notaire, géomètre, urbaniste, juriste...*), chargée de résoudre les litiges, de rétablir la légalité et, finalement, d'assainir rapidement la situation foncière (*cadastrier le territoire, encadrer les prix, éradiquer les cités de fait...*).

## (2) Maîtriser les flux migratoires et éradiquer les activités illicites

Dans le cadre de ses obligations régaliennes, l'État se doit de garantir notamment la sécurité et la préservation de l'identité territoriale guyanaise, trop souvent bafouée par de nombreuses activités illicites (*immigration clandestine, trafic de stupéfiants, pillage des ressources...*). Chaque année des tonnes d'or, de poissons et des centaines de millions échappent à la Guyane et ces activités sont à l'origine de diverses pollutions du territoire, d'intoxication des populations... Face à cette impuissance de l'État à les éradiquer, on ne peut que s'interroger. L'État est-il bien conscient de ses insuffisances ? La gendarmerie nationale et l'armée ne doivent-elles pas garantir l'intégrité du territoire ? A quoi servent des négociations frontalières avec des États voisins qui sont les principaux bénéficiaires de ces activités ? Pourquoi les CT-G ne sont-elles pas juridiquement impliquées (*information, action...*) ? Il y va de l'honneur de la Guyane !

À cette fin, l'État et les CT-G doivent ensemble mobiliser tous les moyens nécessaires (*physiques, juridiques, financiers...*) et notamment créer un **Observatoire Territorial des Activités Illicites et Informelles**, où les CT-G (*ainsi que l'ONF et d'autres organismes*) seraient les antennes locales, au moins d'information. En particulier, cet observatoire devrait être doté d'un dispositif sophistiqué de surveillance spatiale (*satellite, GPS ...*) et terrestre (*écrans d'analyse...*), ainsi que de brigades mobiles d'intervention à des points stratégiques.

## (3) Aménager et rendre accessible et attractif le territoire

Bien sûr, l'insécurité, les activités illicites et l'immigration clandestine ne sont pas les seules entraves à l'attractivité et à l'accessibilité du territoire. L'urbanisation du littoral, où se sont multipliées des cités de fait, et l'aménagement des communes de l'intérieur souffrent d'une insuffisance de moyens et de discontinuités territoriales. Les communes ne sont pas toutes reliées entre elles et certaines connaissent d'importants déficits de communication, d'infrastructures, d'équipements collectifs, d'accès aux services publics, d'électricité, d'eau potable... Or, la sécurité des citoyens et la mobilité des personnes et des facteurs de production sont des préalables indispensables au développement de la Guyane ; des insuffisances qui relèvent à la fois de la responsabilité de l'État et des CT-G.

De toute évidence, la mise à niveau de l'aménagement et de l'urbanisation est une urgence. L'État et les CT-G doivent pouvoir concevoir et réaliser, ensemble, en 4 à 5 ans, une **politique des grands travaux** qui dote la Guyane des infrastructures modernes indispensables à son développement durable (*maillage,*

*électrification, numérisation, équipement collectif et plate-forme multimodale de services et transports publics...*). Des travaux qui doivent doter les communes de l'intérieur de structures polyvalentes de services et inclure, en particulier, l'aménagement des rivières (*prévoir des écluses, des retenues d'eau, des ports, des quais de débarquement...*), la création de réseaux de communication et de mobilité interne et externe. De plus, en prévision de la hausse du niveau des océans (*réchauffement climatique...*), les travaux doivent également inscrire la fortification du littoral et la facilitation de l'installation des personnes dans les communes de l'intérieur.

En outre, il faut être conscient qu'au début du siècle prochain, en 2100, la population guyanaise n'atteindra probablement pas un million d'habitants. De sorte qu'il serait absurde de concevoir le développement de la Guyane à travers l'aménagement et l'urbanisation de l'ensemble du territoire. Aussi, il convient de limiter le développement à un aménagement circonscrit, par exemple, à 10 000 km<sup>2</sup> (*moins de 30 hab. au km<sup>2</sup> contre plus de 1000 en France hexagonale*). Le projet d'aménagement (*occupation des sols, numérisation, électrification, réseaux de communication, construction...*) devrait être également conçu, réalisé et piloté collectivement, dans une optique prospective, de durabilité (*énergie renouvelable, automatisation, recyclage...*) et dans les perspectives de ce que seront les sociétés développées de demain. Bien évidemment, un tel changement de vision politique ne saura se faire sans une rénovation des politiques publiques, des mentalités et des comportements des populations guyanaises.

### 3.2. Assainir, remodeler et moderniser la société guyanaise

La société guyanaise a besoin d'une thérapie de choc pour se développer. Elle est davantage tournée vers son passé (*colonial, ...*) et la valorisation de ses diversités ethniques et culturelles, que vers son avenir. Pourtant, la compréhension de la révolution industrielle et des mutations sociétales (*Cplx-TC, gouvernance, mondialisation, réchauffement climatique...*) en cours à travers le monde, est indispensable à la conception et réalisation de son développement. Mais, plutôt que de réfléchir à ce que seront les sociétés développées de demain, ses leaders ne semblent pas s'en préoccuper, ni se remettre en cause pour assumer leur part de responsabilité dans les déséquilibres existants. Ils se satisfont d'accuser l'État d'être le seul coupable du non-développement de la Guyane et de lui réclamer plus de compétences, d'autonomie et même l'indépendance. Il ne semble pas qu'ils soient vraiment conscients de ce que sont les vrais handicaps du développement de la Guyane, sinon ils ne réduiraient pas le développement à une simple approche administrative, juridique, culturelle et institutionnelle. Pour être opérationnels, ils doivent pouvoir comprendre que le cadre institutionnel guyanais est une opportunité qui réduit le développement à l'assainissement de la société guyanaise, à l'aménagement de son territoire et à l'industrialisation de son économie.

L'insuffisance de culture scientifique et technique et la diversité des mentalités populaires, imprégnées de pensée sacrée, sont également en cause. Composée d'une multitude de communautés, toutes attachées à leur identité d'origine, la société guyanaise ne possède pas de cadre identitaire et culturel partagé, ni de véritable langue véhiculaire pour que les uns et les autres se comprennent et construisent un avenir commun de solidarité et de partage. Il n'est donc pas tolérable que l'immigration continue à être excessive et clandestine (*+36 % de la population est étrangère*) ; que les diversités ethniques et culturelles nourrissent le communautarisme, que plus de 40 % des adultes âgés de 18 à 64 ans relèvent de l'illettrisme et que, finalement, plus de la moitié de la population vive en dessous du seuil de pauvreté nationale. Une réalité que produisent, depuis des lustres, des politiques publiques erronées et pour lesquelles le développement de la Guyane ne peut pas se concevoir sans peuplement et initiative privée. Cette vision du développement est obsolète, comme l'attestent les pays développés à faible population tels que l'Islande, le Liechtenstein, Monaco...

Aujourd'hui, la Guyane a surtout besoin de rationalité, de cohésion sociale et que ses communautés apprennent à vivre ensemble. Or, en l'absence d'une langue véhiculaire, les habitants de ce territoire ne peuvent pas tous bien se comprendre et, par suite, il n'y a ni solidarité ni intégration pour rassembler, favoriser le partage et renforcer la cohésion sociale. Assainir la société guyanaise est une priorité qui renvoie à un remodelage de la structure de la population et des mentalités. A cette fin, il est impératif que les diverses composantes de la société guyanaise soient unies et fassent de la réconciliation, de l'intégration et de la solidarité des enjeux majeurs. L'État et les CT-G doivent impérativement mettre en œuvre des politiques d'assainissement social, telles que :

### (1) Réconcilier la France et la Guyane

En ayant le même objectif, développer la Guyane, l'État et les CT-G se doivent d'adopter une démarche commune et collaborative. Il suffit, pour cela, qu'ils fassent fi du passé et assument leurs responsabilités, sans arrière-pensée. En particulier, d'un côté, les Guyanais en général doivent faire preuve de réalisme, de compétence, de rigueur et d'exemplarité, et, de l'autre, l'État se doit de remplir ses obligations et d'adapter localement la législation et ses politiques aux spécificités de la Guyane, comme d'ailleurs l'autorise l'article 73 de la Constitution. A cet effet, il serait judicieux que la CTG et les élus nationaux guyanais (*députés et sénateurs*) créent (*autant que possible, en partenariat avec l'État*) une **Instance d'Évaluation et d'Adaptation Territoriales des Politiques Publiques**, comme outil de « bonne gouvernance » et veille législative. Des experts (*hautement qualifiés*) seraient alors chargés, d'une part, d'identifier, d'analyser et de proposer des solutions aux anomalies et dysfonctionnements constatés et, d'autre part, d'effectuer des études d'impacts, ainsi que de préparer des argumentaires circonstanciés en vue de l'adaptation territoriale des projets de lois en cours de préparation. Plutôt que de se focaliser sur une évolution institutionnelle, les autorités locales guyanaises devraient présenter et négocier avec l'État un véritable projet d'industrialisation et de développement durable de la Guyane.

### (2) Rétablir l'ordre et l'intégration sociale

Les flux d'immigration et les nombreux immigrés, notamment clandestins, qui continuent de s'installer en Guyane et dont très peu acquièrent la nationalité française, déstabilisent en permanence la société guyanaise, laquelle compte, déjà, plus de 30 % d'immigrés et 36 % d'étrangers. Il n'est donc pas admissible que l'État accepte une telle violation de l'intégrité et de l'identité territoriale de ce territoire français, ni que chacun (*citoyen, association, communauté, secte...*) s'autorise à œuvrer à sa convenance. Sans maîtrise des flux migratoires, de systèmes fiables de contrôle, de langue véhiculaire et d'un cadre identitaire unitaire, toutes les composantes de l'intégration (*linguistique, éducative, sociale, culturelle, économique...*) resteront défaillantes. Les immigrés, les étrangers et les marginaux ne sont alors pas incités à s'insérer dans la société guyanaise, d'autant que celle-ci valorise le communautarisme. En dehors des touristes, les étrangers présents sur le territoire doivent impérativement s'intégrer ou disposer d'une carte de séjour temporaire, transitoire et de courte durée.

Pour surmonter ces handicaps de développement, il est urgent que les différentes communautés apprennent à vivre ensemble, à partager un même avenir de solidarité et s'intégrer dans un même cadre identitaire guyanais. A cette fin, les autorités (État et CT-G) doivent s'attacher à rétablir l'ordre social nécessaire. En particulier, il leur faut ensemble imposer à tout résident la maîtrise d'une langue commune (*une langue véhiculaire, qui ne peut être que le français, puisque c'est la langue officielle*), le respect des valeurs civiques et le partage d'une même identité d'appartenance (*intégration des différentes communautés dans un cadre identitaire coopératif de respect, de solidarité...*) ; ce sont des conditions nécessaires à toute intégration économique et sociale. Les autorités devraient, en outre, fusionner tous les organismes concernés pour créer un **établissement public** chargé de l'exécution des politiques de **la Formation professionnelle, de l'Éducation populaire, de l'Intégration et de la Cohésion sociale**. Cet établissement devra être constitué en réseau ultra-moderne de communication et d'action et avoir des antennes dans toutes les communes.

### (3) Développer la culture scientifique et technique

La pensée rationnelle, celle de la Raison, que véhicule la culture scientifique et technique, est à l'origine de tous les progrès de l'humanité. C'est elle qui, en saisissant la relation de causalité, a conduit à la fabrication des premiers outils (*pierre taillée...*), la maîtrise du feu, la découverte de l'agriculture, ... Au VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la Grèce la libère de la pensée sacrée et en fait, avec la science et la démocratie, une alternative sociale de conception du monde et une dynamique de transformation du réel et des sociétés. Elle affirme que l'évolution de toute chose est régie par des lois naturelles ou conventionnelles, dont les découvertes ont abouti au 18<sup>ème</sup> siècle à la révolution industrielle et au « siècle des Lumières ». Depuis, la science s'oppose à l'obscurantisme, façonne nos sociétés et constitue, avec les mathématiques, un des fondamentaux de l'éducation scolaire. Fondée sur la raison, l'observation et l'expérimentation (*vérification, preuve...*), la culture scientifique est en principe accessible à tous et développe les capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse et l'esprit critique. De plus, par sa pratique d'activités collectives qui concilie liberté individuelle (*des idées*), solidarité de recherche et consensus de validité, l'éducation

scientifique contribue à l'apprentissage de la démocratie, de l'écoute et du partage. Elle est par conséquent un facteur de développement incontournable pour comprendre et s'adapter aux évolutions des sociétés.

L'importance de l'illettrisme et de l'obscurantisme impose, pour que la Guyane se développe, une rééducation de la pensée populaire. Partout, en Guyane, il faut substituer la raison au sacré, la pensée rationnelle à la pensée magique, que véhiculent les religions, la vision passéiste et des traditions archaïques. Toutefois, certaines valeurs et activités spirituelles et traditionnelles telles que le respect, la solidarité et la générosité, doivent être détournées de l'au-delà et intégrées à la culture scientifique pour être au service du développement. À cette fin, la science et la recherche doivent être les principales locomotives de cet assainissement et de cette transformation de la société guyanaise. Tous les systèmes actuels d'éducation populaire, de formation continue et d'information doivent être entièrement repensés pour être mutualisés, modulables et intégrés à un réseau automatisé de pilotage (*que pourrait individualiser l'IA*). En particulier, la CTG, l'Université de Guyane et les médias ont un rôle central à jouer, en tant qu'acteurs locaux de la formation des citoyens, de l'éducation et de l'information populaire. Il faut savoir que :

- la CTG dispose de nombreuses compétences pour rénover la pensée populaire guyanaise. En charge du développement, de la formation professionnelle et de l'identité culturelle, elle peut, avec l'apprentissage et la formation continue, qui relèvent exclusivement de sa compétence, bâtir un **Second Pôle Éducatif**, comme une alternative populaire à l'éducation nationale. Au sein de ce pôle, elle peut susciter l'organisation active des élites, notamment scientifiques et techniques pour promouvoir et diffuser la pensée rationnelle ;
- L'Université de Guyane, pour devenir un fleuron de la production et du rayonnement des savoirs et savoir-faire, doit être repensée et transformée en **Université 4.0** afin d'être un haut lieu international de réflexion, d'innovation et d'adaptation des technologies modernes à l'environnement tropical. Elle devrait par ailleurs regrouper en son sein l'ensemble de tous les organismes de recherche installés en Guyane (*par exemple, dans une direction de la recherche*) et veiller, d'une part, à ce que leurs programmes soient conformes aux nécessités du développement de la Guyane et, d'autre part, à ce que les brevets issus du territoire soient des copropriétés de la Guyane.
- Les médias locaux, quant à eux, plutôt que de chercher à faire du buzz, à distraire et à véhiculer des informations inappropriées, devraient se remettre en cause et contribuer à assainir la société guyanaise. Le rôle d'un média d'une société sous-développée est davantage d'éduquer que de distraire.

Bien sûr, aujourd'hui, les modèles de mobilité-diversité dans l'unité s'opposent à la pensée unique et s'imposent comme les nouveaux standards du vivre ensemble. Aussi, la diversité ethnique et culturelle guyanaise n'est pas en soi un problème, dès lors que les différentes communautés s'intègrent toutes dans un même cadre identitaire d'appartenance et contribuent au développement de la Guyane.

### 3.3. Industrialiser et bâtir une société 4.0 de solidarité

L'industrialisation et l'accumulation du capital sont des impératifs du développement et, sans eux, la Guyane ne saura par elle-même ni produire, ni financer ses besoins. Or, il n'y a toujours pas en Guyane de stratégie d'industrialisation, laquelle se réduit à de simples utilisations sporadiques de technologies avancées, produites par les pays développés. Pourtant, d'un côté, son cadre institutionnel actuel lui garantit les financements et les transferts technologiques nécessaires, sans l'endettement (*transferts nationaux : Dotations, dépenses ...*) et, par suite, les possibilités de vite acquérir l'accumulation suffisante de capital et de s'industrialiser. De l'autre, les transferts publics, la mondialisation, les moyens modernes de communication et l'automatisation des processus de production lui permettent de s'affranchir de ses handicaps économiques traditionnels (*éloignement, taille du marché, coût de production, économies d'échelle...*) et de s'industrialiser. Mais, elle reste paralysée par une gouvernance néolibérale qui ne sait pas résoudre ses problèmes : assainir la société, aménager le territoire et rénover l'économie locale.

#### *(1) La logique rentière de l'économie guyanaise*

À la départementalisation de 1946, la Guyane compte environ 28 000 habitants répartis dans 14 communes et les retards de niveau de vie par rapport à la France hexagonale sont énormes. La pauvreté est omniprésente, le territoire est peu aménagé, les déplacements sont difficiles et l'économie est rudimentaire et manque de tout. La priorité de l'État est alors d'installer les services administratifs départementaux et

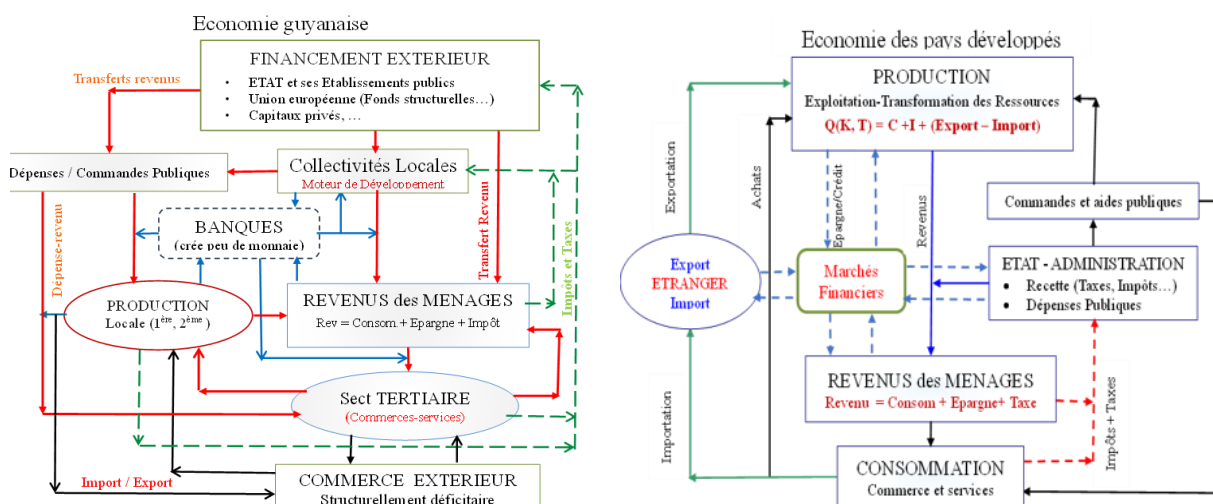
d'engager une politique de rattrapage, d'abord sociale (*éducation, santé, aide sociale,...*). Ses tentatives de développement économique ne débutent qu'à la fin des années 1950 et se soldent toutes par des échecs, à l'exception du Centre spatial et de l'installation des Hmong. Après la régionalisation de 1983, l'État adopte une vision néolibérale, se replie sur ses compétences régaliennes (*sécurité, éducation, santé, solidarité...*) et finalement laisse à l'initiative privée et aux collectivités territoriales la responsabilité du développement de leur territoire.

Depuis, l'économie guyanaise est une économie de consommation, d'importation et de rentes institutionnelles, qu'alimentent les transferts nationaux de revenus publics et privés (*plus de 3 Mrds € en 2024 pour un déficit de la balance commerciale de 2 Mrds €*). Au regard de ces transferts, les banques locales créent très peu d'argent (*moins de 250 millions d'€ par an de création de monnaie en 2024, l'encours de crédits étant de 4 774 millions d'€*) et la base productive des secteurs primaire et secondaire est quasi-inexistante. L'économie guyanaise reste essentiellement tributaire du secteur public, dont l'évolution des dépenses (*consommation, investissement, aides sociales, surrémunération...*), est soumise à une pression démographique soutenue. Sans la solidarité nationale, elle ne sait ni financer, ni produire l'essentiel de ses activités. L'argent arrive massivement de l'extérieur, circule avec un effet multiplicateur et repart presque aussitôt, par le biais des importations et des transferts de revenus, sans toutefois créer d'accumulation du capital, pourtant indispensable au développement.

À l'inverse de la Guyane, les revenus des pays développés sont issus de leurs systèmes productifs et financiers. Concrètement :

- leurs entreprises (*publiques ou privées*) emploient, investissent, s'endettent, produisent et distribuent les revenus ;
- leur système financier collecte l'épargne, la remet en circulation et crée de la monnaie pour alimenter le développement des activités ;
- leurs échanges avec l'étranger se soldent par une balance des paiements qui donne lieu à une réduction ou un accroissement de monnaie ;
- leur État intervient soit pour planifier les activités (*socialisme*), soit comme consommateur et investisseur (*libéralisme*).

La logique de l'économie guyanaise n'a donc rien à voir avec celle des pays développés, comme on peut le constater à travers les schémas ci-dessous de leur différence de logique de fonctionnement :



Il en résulte que les problèmes de développement économique des pays développés sont essentiellement des problèmes de répartition de la croissance, d'adaptation aux mutations technologiques et aux nécessités de la durabilité. En revanche, ceux de la Guyane, et plus généralement des pays sous-développés, sont d'abord d'industrialisation, de rattrapage de niveau de vie et de transformations institutionnelles et sociales.

## (2) Assainir l'économie et maîtriser ses flux financiers pour l'industrialiser

Vouloir industrialiser l'économie guyanaise ne consiste pas à transposer le modèle économique actuel des pays développés, mais à construire une économie 4.0, dotée d'un Cplx-TC automatisé, intelligent et

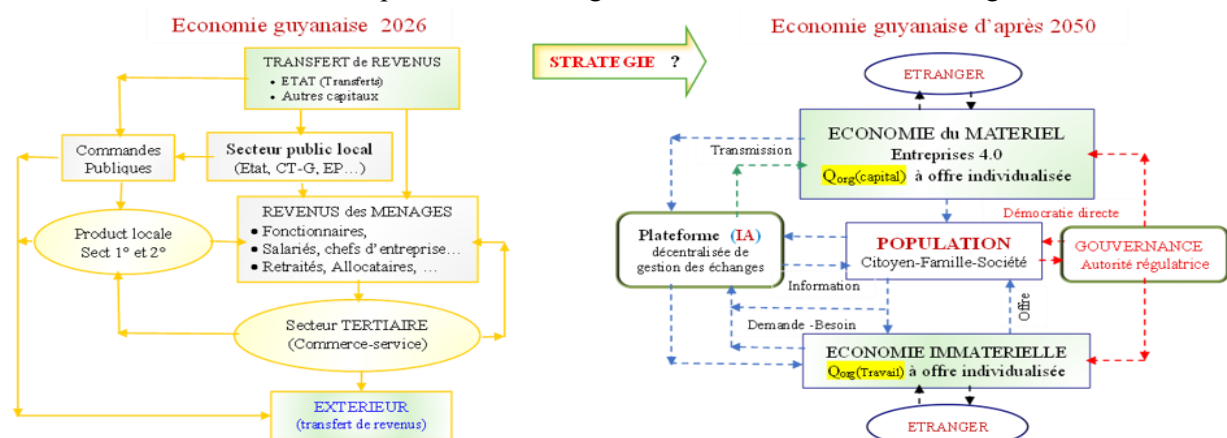
respectueux de la préservation de l'environnement. Pour cela, l'économie guyanaise doit d'abord se débarrasser de ses carences, lesquelles ne se réduisent pas aux seuls handicaps liés à la politique libérale de la gouvernance, au communautarisme de la population et au déficit d'aménagement du territoire, dont les résolutions ne sont pas suffisantes pour assainir l'économie guyanaise et l'industrialiser. Il faut aussi traiter les handicaps liés à l'économie elle-même, comme l'isolement géographique, l'étroitesse du marché, les coûts de production élevés (*salaires, charges, prix élevés*), la faible productivité des facteurs de production et surtout l'insuffisance d'accumulation du capital... Des handicaps que les technologies actuelles permettent, pour la plupart, de surmonter, soit :

- Les infrastructures et les réseaux modernes de communication et de transport permettent de s'affranchir des distances et de l'isolement,
- La mutualisation, l'organisation en réseau et l'automatisation permettent de s'affranchir des économies d'échelle
- La mondialisation, l'ouverture des marchés et l'économie de la connaissance offrent des opportunités économiques de s'affranchir de l'étroitesse des marchés intérieurs.

Quant à l'accumulation du capital, elle renvoie simplement à la maîtrise des flux financiers locaux qu'il faut canaliser et orienter vers la création d'un Cplx-TC automatisé et intelligent. Chaque année, beaucoup d'argent est injecté en Guyane (*État, UE, établissements publics tels que CSG, ONF, CGSS, UG...*) et, après déduction du déficit de la balance commerciale, il devrait rester annuellement, depuis au moins 15 ans, plus d'un milliard d'euros. Or, on ne retrouve pas localement cette accumulation de plus de 15 Mrds €, en particulier dans les banques locales où l'encours des dépôts est de moins de 2,9 Mrds d'€ en 2024. En fait, l'argent arrive massivement, circule et repart par les importations et divers autres circuits, tels que des transferts de revenus (opaques, légaux ou non), les règlements sur des comptes extérieurs, les envois d'argent à l'étranger... Il est donc indispensable de faire en sorte que les règlements locaux se fassent sur des comptes locaux (*Services fiscaux, EDF, SGDE, fonctionnaires...*), d'éradiquer les activités illicites, de légaliser les activités informelles et surtout d'établir la traçabilité des flux monétaires. D'importantes sommes pourraient ainsi être collectées et servir à financer le développement. A cette fin, l'État devrait créer une **banque publique locale de développement** qui, en particulier, réceptionnerait les rémunérations des agents de la fonction publique et financerait les investissements publics. Dès lors, même avec sa balance commerciale déficitaire, la Guyane disposerait d'une importante source de financement (*en tout, d'au moins 2 milliards € /an*) pour résoudre ses problèmes et s'industrialiser. Pour y arriver, les autorités publiques, nationales et locales, devront d'abord renoncer à leur vision économique néolibérale, qui paralyse le développement, puis adapter la législation locale aux nécessités du développement afin de faciliter le pilotage public de l'économie et de rendre possibles, autant que nécessaire, les politiques keynésiennes, le protectionnisme, les nationalisations, les créations d'industries publiques ...

### (3) Stratégies d'industrialisation de la Guyane

Avec la mutualisation des CT-G et la création d'une banque publique (*plus de 2 Mrds € /an*), l'État et les CT-G disposent des ressources nécessaires à l'industrialisation et au développement de la Guyane. Ils peuvent par exemple, à travers le schéma ci-dessous, entrevoir ce qu'ils pourraient faire : remodeler le secteur tertiaire, créer une base productive et réorganiser les mécanismes des échanges. Soit :



La réalisation de la partie inférieure du schéma de droite ci-dessus (*les cadres gouvernance, population,*

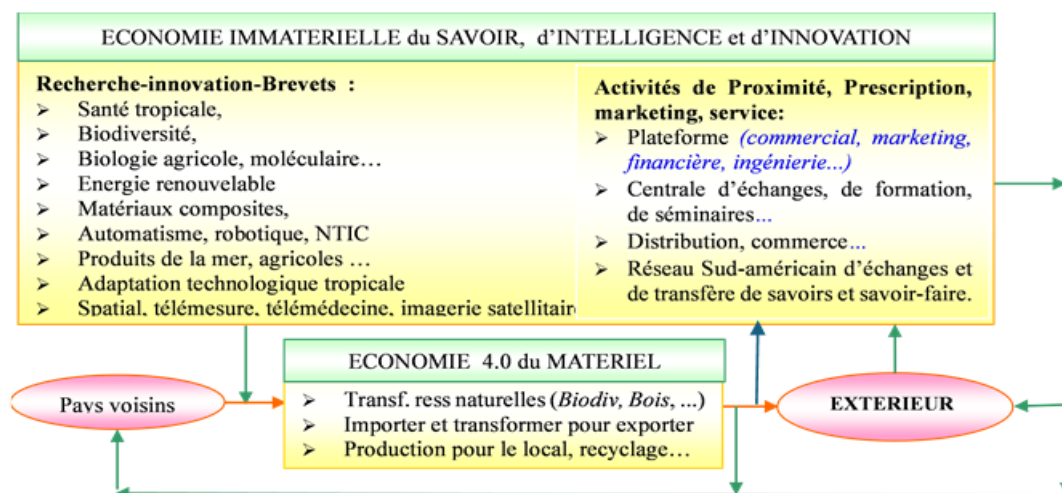
*plateforme et économie immatérielle*) n'est pas une difficulté majeure. En effet, en conjuguant cette réalisation avec l'assainissement de la société et l'aménagement du territoire, il suffit de transformer le secteur tertiaire (*y compris administratif, associatif, services tels que l'éducation, la santé, la recherche...*) en une économie immatérielle 4.0 de production de services, de créativité, d'innovation, de loisirs... Ce remodelage est d'ailleurs en cours avec l'informatisation des services, la dématérialisation des dossiers, l'échange en ligne... Il faut, en plus, tout mutualiser et centraliser par la mise en place d'une interface IA, une plateforme publique intelligente et décentralisée de gestion des échanges et des informations. Cette plateforme devra être suffisamment modulable et flexible pour intégrer l'évolution progressive de l'industrialisation des secteurs primaire et secondaire.

Toutefois, avec un riche potentiel de ressources naturelles (*biodiversité, sylviculture, mine, mer...*) et une position géographique stratégique, l'industrialisation de la Guyane renvoie à une diversité de stratégies possibles, selon le secteur (*primaire, secondaire et tertiaire*) et les ressources naturelles que l'on privilégie. La question centrale de l'industrialisation est alors : quel modèle d'industrialisation (*secteur, ressources*) permet de réaliser au mieux une économie 4.0 durable et socialement inclusive ? L'enjeu est de bâtir une économie 4.0 à faible population (*en réseau d'unités « artisanales » de production, autonomes et intelligentes*) et qui assure l'autosuffisance d'une faible demande intérieure, l'indépendance économique et l'équilibre des échanges extérieurs. Soit :

Le Secteur primaire. En disposant d'un important potentiel de capitaux, la Guyane n'a pas besoin de faire appel à l'étranger (*pays, multinationale...*) pour exploiter ses ressources naturelles (or, bauxite, *pétrole...*), cela se traduirait par des ingérences étrangères et une perte d'autonomie. Dans l'attente de disposer des compétences techniques nécessaires, l'exploitation des ressources du secteur primaire doit se limiter aux ressources autres que celles d'extraction minière. La priorité doit être donnée aux autres ressources telles que la forêt, le bois, l'agriculture, la pêche, la biodiversité et toutes celles liées à la recherche et à l'innovation (pharmacologie, cosmétique ...), qui peuvent aussi bien assurer l'autosuffisance alimentaire que générer par l'exportation de nouveaux capitaux, sans risque (*pollution...*).

Le Secteur secondaire. Sa vocation doit être une interface de structuration d'une diversité de filières et de transformation des ressources naturelles des secteurs primaire, tertiaire et d'importation. Son objectif est de produire de la qualité pour, à la fois, satisfaire les besoins locaux et exporter.

Autrement dit, le schéma ci-dessous présente une cartographie de filières possibles à développer et une vision globale de l'économie 4.0 à bâtir :



En conclusion, développer la Guyane requiert que l'État et les CT-G se remettent en cause, renoncent à leurs politiques néolibérales et s'associent pour assainir et remodeler la société guyanaise ; aménager le territoire et le rendre accessible et attractif ; industrialiser l'économie dans la perspective des économies 4.0 développées de demain. Les outils techniques et les financements existent ; il faut seulement les utiliser, voire les adapter. Depuis trop longtemps la Guyane attend de se développer et de devenir une société démocratique, moderne, prospère et solidaire. Il y va de l'intérêt de la France et de la Guyane !